

**Plan d'action interfédéral
de lutte contre les
discriminations
homophobes et
transphobes 2013-2014**

10 juin 2013

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Introduction	3
Méthodologie.....	5
VOLET A : Élimination des discriminations structurelles	6
1. Identité de genre	6
2. Famille	7
3. Logement.....	8
4. Politique internationale.....	9
5. Asile et migration	10
6. Politique scientifique.....	12
7. Traitement des plaintes de discrimination.....	13
VOLET B: Lutte contre les stéréotypes et le changement de mentalité.....	16
1. Enseignement et jeunesse.....	16
2. Emploi.....	18
3. Sensibiliser la société.....	21
4. Bien-être et Santé.....	25
ANNEXE: DÉFINITIONS.....	28

INTRODUCTION

En janvier 2013, les autorités fédérales et les gouvernements des communautés et régions ont lancé le premier plan d'action interfédéral contre les violences homophobes et transphobes. Ce plan se voulait une réponse à toute une série d'incidents violents et visait principalement à assurer un suivi de la violence et à la poursuivre la violence. Or, nul ne nie que le problème ne peut être résolu uniquement que si les causes de ces violences et de la discrimination sont éradiquées à la racine. C'est pourquoi les autorités fédérales et les gouvernements des communautés et régions se sont engagés à élaborer un second volet à ce plan interfédéral qui doit contribuer réduire les discriminations et les problèmes qui en découlent.

Certes, l'égalité des droits pour les lesbiennes et les transgenres est depuis longtemps déjà une priorité en Belgique. Or, force est malheureusement de constater que le nombre de plaintes déposées auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, du Centre pour l'égalité des chances et des points de contact reste bien trop élevé et est inacceptable. Malgré la législation existante, le respect et la protection de leurs droits ne sont pas encore suffisamment garantis. La discrimination contre les LGBT demeure un mal auquel notre société est encore trop souvent confrontée.

En d'autres termes, les préjugés à l'égard des LGBT restent souvent minimisés, alors qu'ils peuvent entraîner l'escalade d'autres problèmes. Les comportements directement ou indirectement homophobes ou transphobes se retrouvent dans toutes les couches de la société (dans l'enseignement, dans les services psycho-médicaux et sociaux, dans le secteur des soins de santé, au travail, dans le cadre du logement, dans le domaine de l'asile et de l'immigration, de la justice, des sports, des médias, etc.) Il ressort en effet d'une étude menée auprès de jeunes en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie que l'homosexualité suscite encore de nombreuses réactions négatives lorsqu'elle se manifeste concrètement dans le milieu de vie.

La discrimination et la violence ne pourront pas faire l'objet d'une approche préventive tant que les normes et préjugés qui en sont à la base ne changeront pas: l'hétéronormativité et les normes de genre sont les principaux obstacles. En d'autres termes, les personnes LGBT sont souvent victimes de discriminations et d'agressions en ce qu'elles ne correspondent pas à certaines attentes stéréotypées liées au genre et à l'hétérosexualité.

D'où cette ambition nettement affirmée par les différents pouvoirs publics : mettre progressivement un terme aux attitudes, aux préjugés et aux mécanismes relatifs aux genres afin de garantir l'exercice des droits des LGBT. C'est une condition nécessaire pour créer une plus grande ouverture sociale pour les personnes transgenres, pour briser les tabous associés à l'homosexualité et à la bisexualité et pour reconnaître à l'identité de genre et aux relations et familles LGBT une place à part entière dans notre société.

En vue d'atteindre cet objectif, les différents pouvoirs publics ont collaboré à diverses mesures visant à lutter contre les discriminations de manière structurelle et coordonnée. Nous avons en effet la responsabilité de mener une politique qui soutienne la diversité et favorise ainsi la cohésion de notre société. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé à un plan qui est largement soutenu.

Sur la base de recherches académiques existantes, d'exemples de bonnes pratiques, des mesures prises par différents niveaux de pouvoirs ainsi que de l'apport de la société civile, nous soutenons les objectifs suivants dans cette deuxième partie du plan :

- Éradiquer les situations structurellement discriminantes via l'adaptation de ou l'impact sur la législation ou des règles, par exemple dans le domaine de l'identité de genre, des relations et de la

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

famille, du logement, des droits des LGBT à l'étranger, de l'asile et de la migration, d'études relatives aux LGBT et le traitement des plaintes

- Lutter contre les stéréotypes et le changement de mentalité au travers de l'enseignement et de la jeunesse, sur le lieu de travail, ou encore dans un environnement plus large (via la culture, le sport, etc.) et dans le secteur de la santé et du bien-être.

Notre objectif premier est de lutter contre toute forme de discrimination homophobe et transphobe sur la base d'une orientation sexuelle, d'une identité ou d'une expression de genre réelle ou perçue chez une personne. En unissant nos forces, nous entendons, par le biais de ce second volet du plan interfédéral, demeurer dans le peloton de tête des pays européens en matière de lutte contre les discriminations.

Après le grand pas en avant réalisé il y a dix ans en termes d'égalité des droits, la Belgique entend rester l'un des pionniers dans la lutte contre l'homophobie. L'époque où les discriminations homophobes et transphobes étaient encore acceptées par certains devrait véritablement être révolue.

METHODOLOGIE

Ce plan interfédéral a pour objectif de créer un cadre général d'action, en concertation avec les gouvernements concernés et les acteurs institutionnels chargés de la mise en œuvre. Cette thématique relève des compétences des ministres de l'égalité des chances des gouvernements fédéral, flamand, wallon, bruxellois, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et germanophone.

Le ministre des affaires sociales du gouvernement germanophone sensibilisera le gouvernement et l'administration, afin que ceux-ci tiennent compte de la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans toutes les actions et plans stratégiques qui touchent les sujets de discrimination.

Les acteurs institutionnels chargés de la mise en œuvre sont les administrations fonctionnelles respectives ainsi que deux organismes interfédéraux en devenir : le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (en matière d'orientation sexuelle) et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (en matière de l'identité et l'expression de genre).

À l'occasion du plan d'action interfédéral contre les violences homophobes et transphobes, un groupe de travail interdépartemental a déjà été créé, composé des administrations concernées par ce plan d'action (issues du fédéral, des régions et des communautés) et des organes en charge de l'égalité des chances. Ce groupe a pour mission de favoriser le développement de coopérations entre les départements et l'échange d'expertise. Il donnera également un avis sur les mesures qui le nécessitent.

En outre, l'IEFH et le CECLR ont créé un réseau interfédéral d'experts, composé de chercheurs, d'associations et d'experts de terrain et des administrations concernées par ce plan d'action (issues du fédéral, des régions et des communautés). Ce groupe d'experts sera chargé de l'échange des connaissances scientifiques et des résultats des recherches et de l'identification des lacunes. Il sera également responsable de l'évaluation tant quantitative que qualitative du plan tant quantitative que qualitative. Cette structure sera coordonnée par l'IEFH et le CECLR et un protocole de collaboration sera établi à cet effet ; il précisera la répartition des tâches et établira le rôle du secrétariat.

Dès l'élaboration du plan d'action interfédéral contre les violences homophobes et transphobes, un comité de pilotage avait également été créé, composé des cabinets des ministres impliqués dans ce plan d'action. Ce comité sera chargé de l'évaluation du plan, sur base d'un rapport d'avancement fait par le groupe de travail interdépartemental. Le comité de pilotage déterminera également le calendrier et sera en outre chargé de la communication relative au plan.

VOLET A : ELIMINATION DES DISCRIMINATIONS STRUCTURELLES

L'acceptation ou la stigmatisation des personnes LGBT est structurellement liée à la manière dont la législation, les instruments de politique et les institutions publiques forment notre société. Citons comme exemple divers documents administratifs qui se basent encore sur une réflexion binaire en termes de genre. Parmi les exemples moins manifestes, on peut citer l'absence structurelle de mention de l'orientation sexuelle et/ou de l'identité de genre dans certaines enquêtes statistiques des pouvoirs publics. Dans le plan d'action interfédéral contre la violence homophobe et transphobe, une série de mesures structurelles ont déjà été prises pour éradiquer la discrimination structurelle, comme l'élargissement de la loi 'genre' et les régulations antidiscrimination des Communautés et Régions. Le présent volet complète ces mesures.

1. IDENTITE DE GENRE

La loi relative à la transsexualité régit depuis 2007 les aspects juridiques d'une transition, comme l'adaptation du prénom et du sexe sous certaines conditions. Cette loi et ses conditions sont en cours de révision.

Une transition peut durer plusieurs années et entraîner des problèmes de discrimination dans la mesure où les documents d'identité ne révèlent pas encore l'identité (de genre) de la personne. De même, les personnes transgenres qui ne subissent pas (ne souhaitent pas subir) de transition sont elles aussi confrontées à des problèmes de ce type.

En ce qui concerne la santé des transgenres, une approche spécifique est indiquée, en fonction du contexte institutionnel et des acteurs concernés. Certains hôpitaux prévoient une intégration partielle des acteurs concernés pour les questions de santé des transgenres (psychologues, psychiatres, endocrinologues, chirurgiens), mais l'accès aux soins et informations pertinentes n'est pas garanti partout. Le fait de pouvoir se présenter auprès d'un service général d'un hôpital et non pas auprès d'un centre de santé spécifique peut contribuer à améliorer la situation de bien-être des personnes transgenres. Sur Internet également, peu d'informations sont disponibles en ce qui concerne la procédure et les facilités d'accueil dans les hôpitaux concernés.

Identité de genre		
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable
Frais médicaux en cas de transition		
Examiner les possibilités de soutenir des centres pluridisciplinaires spécifiques à l'accueil et l'encadrement des personnes en procédure de transition.	Création d'un groupe de travail spécifique (INAMI, mutualités, médecins, IEFH)	Gouvernement fédéral – Santé Public
Examiner de façon approfondie le remboursement des frais médicaux dans le cadre d'un processus de transition	Création d'un groupe de travail spécifique (INAMI, mutualités, médecins, IEFH)	Gouvernement fédéral – Santé Public
Documents d'identité et administratifs		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Mener une réflexion sur la mention du sexe sur les documents d'identité et les documents administratifs sur lesquels sont mentionnées les indications de sexe	Assurer le suivi de la recommandation "transgenres – modification du prénom sur les diplômes et autres certificats délivrés en Communauté française"	Fédération Wallonie-Bruxelles – Enseignement supérieur, Égalité des Chances IEFH
	L'Institut rendra un avis au gouvernement fédéral sur les possibilités de documents d'identité supplémentaires	IEFH
Avis aux politiques		
Rendre des avis et formuler des recommandations indépendantes, ciblées	Réaliser un état des lieux et un texte de vision pour tous les ministres et institutions concernés, reprenant les principaux enjeux d'une politique d'égalité et de lutte contre les discriminations à l'égard de transgenres	IEFH
Meilleure protection des biens et services		
Améliorer l'accès et le service pour les justiciables	Suite à des plaintes déposées auprès de l'Institut au sujet de faits de discrimination de compagnies d'assurances par rapport au remboursement dans le cas de personnes transgenres, l'Institut a décidé de demander un avis juridique externe sur la question.	IEFH

2. FAMILLE

En 2003, la Belgique était l'un des premiers pays à autoriser le mariage pour les couples de même sexe et à accepter également, peu de temps après, l'adoption. Il s'agissait là d'étapes importantes dans la reconnaissance des droits des lesbiennes et des gays sur les plans relationnel et familial. Des mesures ont été prises dans divers domaines pour garantir l'égalité des droits, par exemple en matière de congé de naissance. Il doit aujourd'hui encore être mis fin à toute une série de discriminations, notamment en cas de reconnaissance d'enfants, de mères porteuses ou de parentalité dans le cas de transgenres.

Pour les couples de même sexe, il est par ailleurs encore extrêmement difficile d'adopter un enfant de l'étranger. Dans la plupart des pays, l'homosexualité est en effet un important tabou social et culturel et elle est parfois même interdite par la loi. Cependant, les obstacles peuvent, dans certains cas, être aplanis par la sensibilisation des interlocuteurs étrangers.

Famille		
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable
Sensibilisation en matière d'adoption et de prise en charge		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Amélioration de l'accès à l'adoption internationale	Information, sensibilisation, concertation et recherches ciblées en matière d'adoption internationale	Gouvernement flamand - Bien-être
Garantir une bonne accessibilité aux procédures d'adoption	Sensibiliser le personnel des services d'adoption agréés aux questions relatives à l'adoption par des couples de même sexe	Fédération Wallonie-Bruxelles - Adoption
Assurer l'accès au statut de famille d'accueil aux couples homosexuels	Sensibiliser l'ensemble des intervenants des prises en charge d'enfants par des familles d'accueil aux questions relatives aux couples de même sexe	Fédération Wallonie-Bruxelles - Aide à la Jeunesse
Élimination des barrières pour les parents LGBT et leurs enfants		
Offrir une meilleure protection aux parents transgenres et à leurs enfants	Demander l'avis des commissariats aux droits de l'enfant en ce qui concerne les droits des enfants de parents transgenres	IEFH
Améliorer les règles en matière de parentalité des couples de même sexe	Élaboration de textes de loi	Gouvernement fédéral - Justice
Soutenir les parents lesbiens et les auteurs du projet parental par le biais d'informations ciblées	Par la publication du 'Guide juridique sur la parentalité pour les lesbiens et transgenres'. Cette publication est un manuel plus clair et nécessaire pour les parents (ou auteurs du projet parental) LGBT ainsi que pour d'autres personnes impliquées de près ou de loin dans la parentalité des LGBT : famille, amis, fonctionnaires, avocats et collaborateurs de centres d'adoption. En 2013, ce guide juridique sera actualisé et réédité.	Gouvernement flamand - Egalité des chances

3. LOGEMENT

Les organes de promotion de l'égalité des chances reçoivent encore régulièrement des plaintes de personnes LGBT qui rencontrent des problèmes de discrimination dans le cadre de la location ou de l'achat d'un logement. C'est pourquoi des mesures seront prises afin de garantir que les personnes LGBT puissent effectivement revendiquer leur droit à un logement.

Logement		
Objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels	Responsable
identification et analyse des mécanismes (sous-jacents) de discrimination	Insertion d'une perspective LGBT dans le baromètre Logement du Centre pour l'égalité des chances	CECLR IEFH

4. POLITIQUE INTERNATIONALE

L'homosexualité est punissable dans près de 80 pays à travers le monde. Et les droits de nombreuses personnes LGBT sont bafoués dans plus de pays encore. Les lesbiennes et les transgenres belges se heurtent eux aussi à des restrictions, que ce soit en tant qu'expatriés, immigrés matrimoniaux, touristes, etc. Dans une Europe en expansion, il importe également que les forces progressistes prennent des initiatives et veillent à ce que le processus d'élargissement ne constitue pas une menace pour les droits acquis et l'ouverture sociale grandissante en termes d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

Dans l'esprit des principes de Yogyakarta, la Belgique souhaite jouer un rôle d'exemple et améliorer la position juridique des lesbiennes et des transgenres en Belgique et à l'étranger, en particulier à travers les instruments de l'Union européenne.

Politique internationale			
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable	
Sauvegarder, promouvoir et défendre les droits des LGBT au sein de l'UE			
Faire une priorité du dossier relatif aux droits des LGBT à l'agenda international par le biais d'un réseau de fonctionnaires »Informal Network of Governmental LGBT focal points »	Participation des différents gouvernements aux travaux à l'Informal Network of Governmental LGBT focal points'	Tous les gouvernements - Egalité des chances	
Sauvegarder, promouvoir et défendre les droits des LGBT dans le monde entier			
Utiliser les canaux, les instruments et les leviers de l'UE pour renforcer les messages et positions belges. Contribuer de manière active aux travaux et aux initiatives de l'UE en la matière.	Travail de sensibilisation et coopération avec le SEAE et les partenaires européens les plus concernés.	Gouvernement fédéral - Affaires étrangères	
Favoriser la décriminalisation dans les relations internationales			

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Exercer, dans les relations internationales, une pression constante afin de lutter contre la criminalisation de l'homosexualité et la pathologisation du transgendérisme	Suivi étroit de la problématique des droits des LGBT par le Département des droits de l'homme du SPF AE (y compris via la participation à des séminaires et conférences).	Gouvernement fédéral - Affaires étrangères
	Promotion de l'égalité des droits et lutte contre les discriminations via nos postes diplomatiques	Gouvernement fédéral - Affaires étrangères
	Participation active au sein du « Core Group » LGBT à Genève dont la stratégie consiste à agir auprès des États et des organisations internationales afin d'aboutir à la dépénalisation universelle de l'homosexualité et de la transidentité.	Gouvernement fédéral - Affaires étrangères
	Contribution proactive à des initiatives de l'UE dans les enceintes internationales et dans les postes bilatéraux.	Gouvernement fédéral - Affaires étrangères
	Mention de la problématique LGBT dans les interventions de la Belgique lors des Examens périodiques universels au Conseil des Droits de l'Homme.	Gouvernement fédéral - Affaires étrangères
	Mention des mesures concrètes prises par la Belgique et l'UE en matière de promotion des droits des LGBT et de lutte contre les discriminations à leur égard dans des interventions belges.	Gouvernement fédéral - Affaires étrangères

5. ASILE ET MIGRATION

La politique belge en matière d'asile envers les personnes LGBT est considérée au niveau international comme un exemple de 'bonnes pratiques' à différents niveaux. Ainsi tient-on depuis bon nombre d'années compte de la spécificité des demandeurs d'asile LGBT dans la procédure d'asile (reconnaissance de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle en tant que motif de fuite fondé ; sensibilisation et formation du personnel des instances d'asile), ce qui résulta en un accompagnement adéquat des demandeurs d'asile et un nombre croissant de personnes LGBT obtenant en Belgique le statut de réfugié et par conséquent une protection internationale. En matière d'accompagnement et d'accueil des demandeurs d'asile LGBT aussi, il y a une attention croissante pour leurs besoins spécifiques et des projets de valeur furent lancés tels que AHHA (Rainbows United) et ASSIST (çavaria). Nous désirons consolider ces bonnes pratiques et continuer à les promouvoir. Le nombre croissant de lesbiennes et de transgenres invoquant comme motif de fuite l'identité de genre ou l'orientation sexuelle nous lance ainsi des défis permanents.

Asile et migration		
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable
Promouvoir l'accompagnement des demandeurs d'asile LGBT et accorder de l'attention pour les besoins spécifiques en termes d'accueil		
<p>Suivi de l'accompagnement adéquat et des besoins spécifiques des demandeurs d'asile LGBT dans les structures d'accueil</p>	<p>Soutien des sessions de formation LGBT et des campagnes de sensibilisation pour les bénéficiaires, cohabitants et personnels des structures d'accueil.</p> <p>Continuer à développer des moyens d'information, afin que toutes les personnes concernées puissent consulter toutes les informations importantes relatives entre autres à la législation nationale et internationale, aux associations, publications, avocats spécialisés, etcétera.</p> <p>Entretenir des contacts avec les associations et experts LGBT.</p>	<p>Gouvernement fédéral - Asile et migration</p>
Suivi des directives européennes relatives à l'asile et l'accueil		
<p>Transposition des articles 9.3 et 10.1.d de la Directive Procédure d'asile 2011/95/UE</p>	<p>Les précisions relatives au concept juridique de "groupe social particulier" (comme partie de la définition de réfugié) sont à présent explicitement reprises dans la législation belge en matière d'asile et incluront l'identité de genre et l'orientation sexuelle. C'est ainsi que l'on verra ancrée légalement une pratique courante des instances d'asile belges.</p>	<p>Gouvernement fédéral - Asile et migration</p>

Suivi des aspects LGBT dans le cadre de la DIRECTIVE UE ACCUEIL 2003/9/CE transposée dans la loi d'accueil belge de 2007 et la révision prévue de la directive	Suivi des recommandations aux États membres afin de tenir compte dans le cadre de l'accueil des demandeurs d'asile des problèmes spécifiques au genre et de la situation de personnes aux besoins particuliers. Évaluation régulière de l'accompagnement adapté aux besoins spécifiques des demandeurs d'asile LGBT, comme prévu dans la loi d'accueil.	Gouvernement fédéral - Asile et migration
--	---	---

6. POLITIQUE SCIENTIFIQUE

L'orientation sexuelle et l'identité de genre sont des concepts dont l'étude est assez récente. À l'origine, c'est principalement le monde psycho-médical qui montrait de l'intérêt pour l'homosexualité et la transsexualité. Ce n'est que plus tard que les personnes en ont tiré leur identité et se sont imposées en tant que groupes sociaux en vue de défendre l'égalité de traitement et l'amélioration de l'exercice de leurs droits. Les études de genre et les études *queer* sont donc des disciplines relativement neuves, mais de plus en plus répandues, qui peuvent apporter une contribution précieuse à une politique qui prend compte les LGBT.

Ces dernières années, il y a eu de plus en plus d'études relatives aux attitudes de la population vis-à-vis des personnes LGBT et sur les expériences de celles-ci face à la discrimination et la violence. À cet égard, il apparaît que les signalements de discrimination et de violence constituent seulement la partie visible de l'iceberg et qu'une étude est nécessaire pour avoir une cartographie de ces phénomènes.

Politique scientifique		
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable
Recherche sur les expériences violentes auprès des LGBT		
Recherche sur la violence à l'égard des lesbiens	Suivi de la recherche sur la violence à l'égard des lesbiens et l'observation participative' recherche du Steunpunt Gelijkekansenbeleid	Gouvernement flamand - Egalité des chances, Politique scientifique
Recherche sur la violence à l'égard des personnes transgenres	Traitement détaillé des résultats de la recherche sur les expériences violentes auprès des personnes transgenres en Flandre et à Bruxelles	Gouvernement flamand - Egalité des chances, Politique scientifique
Encourager la réalisation d'étude relative à l'homophobie dans une perspective de genre.	Financement, en collaboration avec le CELCR et l'IEFH, d'une étude de la Région de Bruxelles-Capitale, sur les attitudes envers les LGBT et les hommes et les femmes en RBC, la Flandre et la Wallonie.	Région de Bruxelles-Capitale – Égalité des Chances

Amélioration la connaissance et la perception sociale et de la situation des personnes LGBT		
Monitoring de l'attitude des Flamands à l'égard des lesbiens et de la sexualité holebi	Le département de recherche du gouvernement flamand recueille, par l'enquête sur les changements socio-culturels, périodiquement des données sur la perception de la sexualité des lesbiens.	Gouvernement flamand - Département de recherche du gouvernement flamand
Analyse de la situation sociale des lesbiens	Le département de recherche du gouvernement flamand reprend systématiquement la question sur l'identité sexuelle dans les requêtes (en tant qu'élément dans le volet socio-démographique)	Gouvernement flamand - Département de recherche du gouvernement flamand
	Envisager la prise en compte de l'orientation et de l'identité sexuelles dans les indicateurs des politiques publiques	Gouvernement fédéral – Égalité des Chances Fédération Wallonie-Bruxelles Gouvernement Wallon Région de Bruxelles-Capitale Communauté Germanophone

7. TRAITEMENT DES PLAINTES DE DISCRIMINATION

L'aide aux victimes de violences constituait l'une des priorités du plan interfédéral de lutte contre les violences homo- et transphobes. Le nombre de plaintes en matière de discrimination reste, malgré la protection législative, encore très faible. Cela s'explique en partie par une méconnaissance des du Centre, de l'Institut, des points de contact et de la législation, mais aussi par divers problèmes liés au suivi et au traitement des plaintes. A cet égard, les autorités souhaitent compléter ces actions et mieux répondre aux besoins des victimes de discrimination. Une attention particulière est accordée dans ce cadre aux discriminations dans le domaine du travail (cf. également supra, volet B.).

Traitement des plaintes		
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable
Traitement optimal des plaintes		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Assurer la prise en charge de proximité des signalements de discriminations liées à l'orientation et l'identité sexuelles et informer les citoyens sur l'existence de celle-ci	Renforcer le réseau local de lutte contre les discriminations via les points de contacts locaux, en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles	Fédération Wallonie-Bruxelles Région Wallonne Région de Bruxelles-Capitale Gouvernement flamand CECLR IEFH
	Renforcer la formation des intervenants bruxellois, wallons et flamands des points de contact sur la question des discriminations liées à l'orientation et l'identité sexuelles	CECLR IEFH
	Développer des formations sur la lutte contre les discriminations auprès des agents de la fonction publique	CECLR IEFH Fédération Wallonie-Bruxelles – Egalité des chances
	Favoriser la coopération entre les organes de promotion de l'égalité et les services des administrations publiques	CECLR IEFH Fédération Wallonie-Bruxelles Wallonie
Garantir un traitement optimal des plaintes pour les personnes transgenres par le biais d'un protocole de collaboration avec les fédérations LGBT et les points de contact	Poursuivre le développement du partenariat avec çavaria afin de garantir aux personnes transgenres un traitement optimal des plaintes.	IEFH
Mesures alternatives en cas de discrimination		
Recherche sur la plus-value des mesures alternatives dans les affaires d' homo- et de transphobie	Prise en compte des délits liés à l'homophobie dans la concrétisation des recommandations issues du rapport d'étude "Vers des mesures alternatives dans la lutte contre la discrimination et les crimes de haine"	CECLR
Meilleur service de police		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Informer et sensibiliser les fonctionnaires de police en matière d'identité et d'expression de genre	Opérationnaliser le groupe de travail Transgenres auprès de la police	Gouvernement fédéral - Intérieur
Combattre le sous rapportage		
Stimuler les victimes lesbiennes de discrimination à porter plainte	Mener une étude sur le sous rapportage en matière de discrimination, avec une attention spécifique pour l'orientation sexuelle	CECLR
Information et sensibilisation sur la discrimination et possibilité de signalement	Séances d'information organisées par le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, en collaboration avec les partenaires locaux tels que les points de contact locales et les associations lesbiennes locales.	CECLR

VOLET B: LUTTE CONTRE LES STEREOTYPES ET LE CHANGEMENT DE MENTALITE

Les attitudes et les préjugés en matière de genre engendrent de la discrimination envers les LGBT, voire même des violences. Les citoyens doivent pouvoir comprendre le fonctionnement du genre et ses mécanismes pour que les personnes LGBT puissent faire les choix de vie qui leur conviennent le mieux et qu'elles soient épargnées par les préjugés et les attitudes restrictives sur le plan de l'orientation sexuelle et de l'identité et de l'expression de genre. C'est pourquoi il est nécessaire d'améliorer la visibilité de la diversité sexuelle, en particulier là où les stéréotypes et les normes de genre sont susceptibles d'être reproduits: auprès des médias, acteurs éducatifs et culturels, dans le domaine du temps libre, comme par exemple les mouvements de jeunesse et les associations sportives, et sur le marché et le lieu de travail.

1. ENSEIGNEMENT ET JEUNESSE

À l'heure actuelle, les lesbiens font leur coming out à un plus jeune âge qu'avant. Selon une enquête, leurs condisciples sont dans une certaine mesure récalcitrants ou même hostiles à l'homosexualité. L'école est l'un des principaux endroits où les jeunes apprennent à cohabiter. Il s'agit donc d'un environnement essentiel où il est possible de déconstruire les stéréotypes et les préjugés, et où il est possible de promouvoir une culture de tolérance et de respect mutuel, quelle que soit l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de la personne. Les jeunes LGBT scolarisés ressentent toutefois une lourde pression afin de répondre aux normes hétérosexuelles et font plus souvent l'objet d'une agression verbale ou physique. C'est pourquoi il est nécessaire que les élèves aient accès à des informations objectives et que le matériel pédagogique utilisé puisse lui aussi refléter la diversité sexuelle et la diversité de genre.

Mais les jeunes recherchent également souvent un point de contact en dehors de l'environnement scolaire pour parler de l'homophobie et de la transphobie. Les associations de jeunesse sont fréquemment avancées comme troisième socialisateur (après la famille et l'enseignement). Elles ont donc un impact important sur la manière dont les enfants et les adolescents voient le monde. Une attention pour les connaissances liées à l'(in)égalité des chances pour les garçons et les filles et à la situation des lesbiens et des transgenres doit permettre à l'offre de se dérouler de manière neutre sur le plan du genre et d'être accessible à tous.

Enseignement et jeunesse		
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable
Soutien acteurs de l'enseignement		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Renforcer l'expertise de tous les acteurs dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, les centres PMS et les éditeurs de matériel pédagogique	<p>Le fait de mettre en place une politique scolaire qui tient compte du genre et qui est favorable aux lesbiennes constitue un engagement partagé par tous les réseaux de l'enseignement en Flandre. Les services d'accompagnement pédagogique veillent à apporter le soutien nécessaire en la matière, notamment grâce à des journées d'étude.</p> <p>Les éditeurs de matériel éducatif mettent à disposition de tous les auteurs une checklist visant à éviter les stéréotypes de genre et l'hétéronormativité.</p>	Gouvernement flamand - Enseignement
Sensibiliser et soutenir les écoles et les formations des enseignants dans la mise en œuvre d'une politique lesbienne et (trans)genre.	Une collaboration de plusieurs années avec la coupole lesbienne et transgenre cavarria, sur la base d'accords annuels.	Gouvernement flamand - Enseignement
	Intégrer cette thématique dans la réflexion sur la refonte du cursus de formation initiale des enseignants	Fédération Wallonie-Bruxelles - Enseignement supérieur
Favoriser l'utilisation de guides et d'outils pédagogiques qui promeuvent une culture d'ouverture, la diversité et la reconnaissance des différences	Répertorier les guides et outils pédagogiques et s'assurer de leur bonne diffusion, via le site officiel « Citoyenneté, santé et Bien-être ».	Fédération Wallonie-Bruxelles - Enseignement
	Encourager les animations scolaires sur les enjeux liés à l'homophobie et à la transphobie dans le cadre de partenariats entre les écoles et le tissu associatif	Fédération Wallonie-Bruxelles - Enseignement, Egalité des chances Wallonie
Inclure la thématique de la diversité sexuelle dans l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école	Réaliser une brochure Evras intégrant les thématiques de l'homophobie et de la transphobie	Fédération Wallonie-Bruxelles - Enseignement, Égalité des Chances
	Veiller à inclure la thématique LGBT dans les formations des intervenants EVRAS	Fédération Wallonie-Bruxelles - Promotion de la santé, Égalité des chances
Soutien secteur de la jeunesse		
Apporter aux animateurs des maisons de jeunes une expertise provenant du CECLR, afin de leur permettre d'aborder les thématiques du sexisme, du racisme et de l'homophobie.	Au travers d'un appel à projet lancé auprès des maisons de jeunes, les animateurs sont encouragés à demander un soutien de la part du CECLR	CECLR Région de Bruxelles-Capitale - Égalité des Chances

Encourager l'implication du secteur jeunesse dans la lutte contre l'homophobie	Soutenir et développer les actions portant sur la diversité sexuelle menée par des associations de jeunesse agréées	Fédération Wallonie-Bruxelles – Jeunesse
Sensibiliser les jeunes		
Informier et sensibiliser les jeunes autour de la violence homophobe et transphobe et les conscientiser, ainsi que leurs accompagnateurs, par rapport aux mécanismes sous-jacents qui se cachent derrière le racisme, le sexisme, l'homophobie et la transphobie.	Appel à projet "Les jeunes disent 'non' aux crimes de haine" dont la clôture est prévue en avril 2014	Région de Bruxelles-Capitale – Égalité des Chances
	Etablir l'inventaire des actions, outils et formations réalisés par le secteur de la Jeunesse	Fédération Wallonie-Bruxelles – Jeunesse
	Promouvoir ces outils en lien étroit avec les enjeux de sensibilisation à la lutte contre l'homophobie et à la construction des identités sexuelles.	Fédération Wallonie-Bruxelles – Jeunesse
Encourager les productions culturelles développant une approche pédagogique et critique utile à la lutte contre les discriminations	Soutien d'une production théâtrale sur le coming out et sa diffusion auprès des publics jeunes	Fédération Wallonie-Bruxelles – Égalité des Chances, Culture

2. EMPLOI

Les recherches montrent qu'il n'est pas toujours évident pour les personnes transgenres de trouver ou de garder un travail. C'est d'autant plus le cas pour les personnes qui subissent une transition. Combinée à des frais médicaux élevés, la transition peut les rendre très vulnérables sur le plan socio-économique.

Chaque employeur peut être confronté à un travailleur transgenre. De nombreux employeurs souhaitent gérer cette situation de manière adéquate et constructive, dans le respect de tous les intéressés. Mais bien souvent, ils ne savent pas comment s'y prendre. C'est pourquoi nous veillerons à mettre en place une meilleure inclusion des travailleurs transgenres.

À côté de cela, beaucoup de personnes lesbiennes n'osent pas encore faire leur coming out sur leur lieu de travail. Ces dernières années, le CELCR a mené plusieurs études sur le sujet. De celles-ci, il apparaît que les lesbiennes sont encore souvent confrontés à de l'homophobie et à des stéréotypes explicites, certainement dans les environnements très masculins. La pression associée à l'évitement des situations négatives ou à leur gestion est néfaste pour le bien-être de ces travailleuses.

En tant qu'employeur, l'administration exerce une fonction d'exemple. C'est la raison pour laquelle les différentes autorités prennent des mesures ayant pour objectif de créer un environnement de travail ouvert et agréable pour les LGBT.

Travail		
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable
Protection des LGBT au travail		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Sensibilisation et soutien de l'inspection du travail	Offrir une formation aux inspecteurs du travail en matière d'identité et d'expression de genre	Gouvernement fédéral - Emploi
	Étudier la possibilité, avec les ministres régionaux concernés, de créer un point de contact discrimination pour l'inspection du travail	Gouvernement fédéral - Emploi Région de Bruxelles-Capitale – Égalité des Chances Région Wallonne – Égalité des Chances
Adaptation de la loi sur le harcèlement pour tenir compte de l'identité et de l'expression du genre	Une campagne de sensibilisation sera menée au deuxième trimestre de 2013 afin de sensibiliser les employeurs et travailleurs aux risques psychosociaux et d'améliorer la lutte contre la violence et le harcèlement au travail. La communication portera sur la nouvelle réglementation qui tient également compte de l'expression et de l'identité de genre dans les critères de discrimination.	Gouvernement fédéral - Emploi
L'administration comme employeur		
Promouvoir la diversité dans les administrations publiques	Mettre en œuvre le plan de diversité dans la fonction publique.	Tous les gouvernements
	Adopter une charte de promotion de la diversité	Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie – Fonction publique - Égalité des Chances
	Introduire la promotion de l'égalité dans les prochains plans opérationnels des fonctionnaires généraux	Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie – Fonction publique - Égalité des Chances
	Former les agents chargés du recrutement sur les techniques d'entretien dépourvues de biais discriminatoire	Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie – Fonction publique - Égalité des Chances
	Sensibiliser les conseillers en prévention et personnes de confiance sur le harcèlement lié à l'orientation sexuelle	Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie – Fonction publique - Égalité des Chances

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

	Intégrer à la formation des entrants dans l'administration un module « lutte contre les stéréotypes, les préjugés et les discriminations »	Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie – Fonction publique - Égalité des Chances
	Intégration d'une thématique diversité et non discrimination dans l'enquête de satisfaction du personnel	Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie – Fonction publique - Égalité des Chances
	Transmission à tous les agents de FWB/W des coordonnées des acteurs de référence en matière de diversité et la description de leurs rôles	Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie – Fonction publique - Égalité des Chances
	On travaille à un milieu de travail ouvert, favorable aux lesbiens au sein de l'autorité flamande ainsi qu'à l'empowerment des membres lesbiens et/ou transgenres du personnel, via l'organisation d'activités de réseau pour lesbiens, transgenres et leurs collègues hétéros (Overuit)	Gouvernement flamand - Affaires administratives
Attention permanente pour l'inclusion du personnel transgenre au sein de la Défense	Approbation et publication du GID (Gedetailleerde Instructie/Instruction détaillée) "Thème genre : transsexualité"	Gouvernement fédéral – Défense
	Approbation et publication du SPS (Procédure Spécifique) "Violence, harcèlement et comportement sexuel non adéquat dans le cadre de la charge psychosociale engendrée par le travail", couplées ici à une sensibilisation du personnel	Gouvernement fédéral – Défense
	Spéctacle d'un théâtre interactif de diversité par la ligue belge d'improvisation dans les écoles de formation de la Défense	Gouvernement fédéral – Défense
Attention permanente pour l'inclusion du personnel transgenre au sein de la Police dans le cadre de leur politique de diversité	Opérationnalisation du Groupe de travail Transgenre à la police	Gouvernement fédéral – Intérieur

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Sensibilisation des administrations publiques en vue d'inclure les LGBT dans la politique de diversité interne du gouvernement	Traduction et la diffusion de la brochure "Uit de kast werkt beter" ("Annoncer son homosexualité permet de mieux la vivre sur tous les plans") à l'ensemble des administrations publiques	Gouvernement fédéral – Egalité des chances
Encourager la participation au marché du travail et améliorer le bien-être au travail		
Augmenter la participation des LGBT au marché du travail et le bien-être des LGTB sur le lieu de travail	Par le truchement de plans de carrière et de diversité, les entreprises, organisations et administrations locales peuvent demander des subsides pour le développement et l'exécution d'une politique des RH avec une attention particulière pour les LGBT.	Gouvernement flamand - Emploi
Améliorer le bien-être des transgenres au travail par l'information et la sensibilisation des employeurs	La brochure 'Transgeners op de werkvloer' ('Les transgenres sur les lieux de travail') est une publication pratique destinée aux employeurs qui sera présentée en 2013 avant d'être diffusée.	Gouvernement flamand - Egalité des chances

3. SENSIBILISER LA SOCIETE

Tout comme c'est le cas dans le contexte de l'enseignement, les stéréotypes et les normes de genre se forment et se reproduisent dans les activités culturelles, sociales, philosophiques et religieuses, ainsi que dans le domaine des loisirs. C'est aussi dans ce cadre que les personnes se rencontrent, que des processus de groupe normatifs surgissent et que les personnes cherchent des points de contact pour parler d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Ces sujets sont encore tabous religieuses.pour certains Mais les médias peuvent également faire en sorte de fournir des informations objectives, nuancées et des explications sur cette thématique.

Sensibiliser la société		
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable
Informers et sensibiliser les médias		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

<p>Informer et sensibiliser les journalistes et les programmeurs en vue d'une représentation nuancée et non stéréotypée.</p>	<p>Via le contrat de gestion de la VRT et la promotion et la mise à jour de la banque de données d'experts uniquement consultable par les journalistes. La banque de données contient des données d'organisations travaillant sur les thèmes de la pauvreté, du genre et de la sexualité lesbigay ainsi que sur les groupes défavorisés tels que les femmes, les transgenres, les allochtones et les personnes handicapées.</p>	<p>Gouvernement flamand – Médias, Égalité des chances</p>
<p>Encourager régulièrement le débat social sur le contenu de l'actualité et l'implication des médias par le biais de reportages.</p>	<p>Monitoring régulier des émissions d'actualités par le point d'appui scientifique Media sur la base des discriminations et des droits des lesbigays</p>	<p>Gouvernement flamand - Médias</p>
<p>Intégration de la thématique de l'homophobie dans la politique de diversité des médias</p>	<p>Réalisation d'une étude sur la représentation de l'orientation sexuelle dans les productions diffusées en Fédération Wallonie-Bruxelles</p>	<p>Fédération Wallonie-Bruxelles – Égalité des Chances</p>
	<p>Inclusion de la thématique des stéréotypes liés à l'orientation sexuelle dans les modules de sensibilisation à la diversité organisés pour les étudiants en journalisme.</p>	<p>Fédération Wallonie-Bruxelles – Audiovisuel, Égalité des Chances</p>
<p>Faciliter l'accès aux connaissances publiques sur les bonnes pratiques existantes et la compréhension de celles-ci dans le domaine de la perception des lesbigays et des transgenres. Ces connaissances sont également limitées chez les créateurs de médias.</p>	<p>L'inventaire des bonnes pratiques et des informations sur la perception des lesbigays et des transgenres figurant sur le site web du département Culture, Jeunesse, Sport et Médias est complété par des bonnes pratiques et des informations fournies par les visiteurs de ce site web.</p> <p>À partir de 2014, toutes les bonnes pratiques et informations seront également reprises sur la plateforme de connaissances en ligne du Centre de connaissances 'Kenniscentrum Mediawijsheid'.</p>	<p>Gouvernement flamand - Médias</p>
<p>Informers les nouveaux arrivants</p>		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Attention pour l'égalité des droits des lesbiennes dans les cours d'orientation sociale pour les nouveaux arrivants	L'amabilité envers les lesbiennes n'est pas une évidence, pour les nouveaux arrivants non plus. En informant les nouveaux arrivants dans le cadre de leur parcours d'intégration sur le droit des personnes et de la famille et en les encourageant par ce biais à respecter la réglementation existante concernant notamment le mariage homosexuel et l'adoption par des couples lesbiennes, l'autorité flamande entend favoriser l'intégration des lesbiennes auprès de ce groupe cible spécifique et combattre l'hétéronormativité.	Gouvernement flamand - Intégration civique
Améliorer l'image des lesbiennes		
Améliorer l'image générale des lesbiennes en soutenant les World Outgames 2013.	Un événement sportif pour et par des LGBT où les hétérosexuels sont également les bienvenus. Dans ce cadre, on organise une conférence des droits de l'homme.	Gouvernement flamand - Tourisme, Sport, Égalité des chances
Améliorer l'image générale des lesbiennes	Soutenir la 'Belgian Pride'	Tous les gouvernements
Sensibiliser un large public et contribuer à la prévention de l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie via des campagnes d'information et de sensibilisation.	Prendre des initiatives à la journée IDAHOT	Tous les gouvernements
	Inclure systématiquement l'orientation sexuelle dans les campagnes contre les discriminations.	Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie Égalité des Chances
	Réalisation d'un court métrage documentaire de 20 minutes destiné à briser les tabous et les stéréotypes qui nuisent au bien-être des LGBT. Les dvd seront pressés à plus de 3000 exemplaires et diffusés aux associations et seront associés à une campagne d'affichage. L'outil sera mis à disposition des associations qui souhaitent réaliser des animations sur cette base.	CECLR Région Wallonne - Égalité des Chances
Diffuser les informations		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Dissiper les préjugés et les doutes concernant la sexualité lesbigay et le thème transgenre en diffusant des informations correctes	Une version totalement remaniée de 'Alles wat je altijd al wilde weten over holebi's' ('Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les lesbi gays'), une brochure d'information et de sensibilisation qui s'adresse aux lesbi gays et aux hétéros ainsi qu'une publication inédite contenant des informations de base sur le thème transgenre paraîtront à l'automne de 2013	Gouvernement flamand - Egalité des chances
Développement et coordination de la recherche	L'Institut demande annuellement des chiffres au Registre national et les traduit en un document de travail destiné à un public cible plus large	IEFH
Une enquête a démontré que nombre de résistances à l'égard des lesbi gays et des transgenres sont dues au fait qu'ils remettent en cause de manière volontaire ou involontaire des normes de genre et des attentes de genre, notamment par leur choix de partenaire et/ou leur expression de genre	Via le développement d'un site web Genderklik (www.genderklik.be) qui donne au grand public, de manière claire et accessible, une compréhension nuancée du concept de 'genre' et de son impact. Et via l'organisation d'une campagne Genderklik qui aura lieu à l'automne de 2013.	Gouvernement flamand - Egalité des chances
Encourager le dialogue avec les organisations religieuses et idéologiques et les organisations LGBT	Organiser un séminaire sur la religion, la laïcité et les LGBT.	CECLR
Image via la diversité dans la culture		
Promouvoir la visibilité des associations et le patrimoine LGBT dans les institutions culturelles publiques	À l'initiative des associations LGBT, mise en place d'un GT composé de celles-ci et des centres d'archives reconnus par la FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles – Culture, Égalité des Chances
	Proposer aux bibliothèques d'intégrer dans leur approche et leur programme la thématique de l'homo/trans/phobie et de la diversité des orientations sexuelles	Fédération Wallonie-Bruxelles – Culture, Égalité des Chances
	Encourager le développement et la visibilité des festivals organisés par les associations LGBT	Fédération Wallonie-Bruxelles – Égalité des Chances
Sports		

Accorder, dans la politique relative aux sports, de l'attention à la discrimination et à l'intolérance pour des raisons d'orientation sexuelle et d'identité de genre	Étendre la charte de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le secteur des sports à l'identité et à l'expression de genre	Fédération Wallonie-Bruxelles – Sports
	Organiser une campagne de sensibilisation systématiquement diffusée au sein des infrastructures sportives	Fédération Wallonie-Bruxelles – Sports
	Prévoir un module de diversité dans le cadre de la formation des 'trainers'	Fédération Wallonie-Bruxelles – Sports
Attention et soutien spécifiques pour les associations sportives des LGBT, en particulier en ce qui concerne leur éventuelle intégration dans les championnats dits traditionnels.	Soutien du Liège Gay Sport et des autres associations sportives LGBT	Wallonie – Egalité des chances
Plan d'action homophobie dans le football	Le plan d'action contient un certain nombre d'initiatives conduisant à plus d'ouverture et de tolérance à l'égard des lesbiennes.	Gouvernement flamand - Egalité des Chances

4. BIEN-ETRE ET SANTE

Les groupes minoritaires sont confrontés à des problèmes spécifiques en matière de bien-être et de santé, tel que le stress des minorités et les discriminations directes ou indirectes. Les lesbiennes plus âgées sont par exemple davantage sensibles à la solitude. Une enquête révèle que les jeunes lesbiennes se sentent moins bien dans leur peau et sont par exemple plus susceptibles d'avoir des pensées suicidaires et de faire des tentatives de suicide. En raison de la nature spécifique de ces problèmes, les instances en charge du bien-être et de la santé doivent adapter leurs services au groupe cible. Ceci signifie que les prestataires de services doivent être sensibilisés afin d'identifier et de reconnaître l'hétéronormativité et la normativité de genre dans leurs méthodes de travail et leurs attitudes. Etant donné leur fonction sociale, les associations LGBT jouent ici également un rôle important.

En ce qui concerne les questions de santé spécifiques des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et la sérophobie, nous vous renvoyons au plan national SIDA.

Bien-être et santé		
Objectifs opérationnels	Mesures	Responsable
Soutenir la vie associative		
Subsides ponctuels et structurels pour les associations LGBT dans le cadre de l'exercice de leurs activités		Tous les gouvernements IEFH
Améliorer les soins		

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

S'impliquer dans la prévention du suicide	Via un financement récurrent à l'organisation de jeunesse Wel Jong Niet Hetero.	Gouvernement flamand - Jeunesse
	Dans la politique globale de prévention du suicide, accorder de l'attention à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre	Fédération Wallonie-Bruxelles – Égalité des Chances
Sensibiliser et informer les prestataires de soins du secteur de la santé quant à la spécificité du groupe cible concerné afin de leur offrir des services adaptés et bien informés	Encourager les collaborations entre Respects Seniors et Arc en ciel Wallonie	Région Wallonne – Égalité des Chances
	Encourager les collaborations entre Arc-en-ciel Wallonie et le 107, le centre de santé mentale.	Région Wallonne – Égalité des Chances
Informations relatives au transgendérisme		
La diffusion d'informations correctes sur le transgendérisme	Via un point d'info transgenre qui, par le biais d'un site web (www.transgenderinfo.be) et de consultations par téléphone, répond aux questions relatives au transgendérisme.	Gouvernement flamand - Egalité des chances
	Examiner la mise en place d'autres points d'information, reprenant toutes les informations utiles (des centres pluridisciplinaires précités, du site web 'Transgender Infopunt', ainsi que les points de contact des différentes associations LGBT partenaires	Gouvernement fédéral – Santé Public
	Traduction littérale du site web du 'Transgender Infopunt' vers le français. Adaptation du contenu du site web francophone à un public cible francophone.	IEFH
Enquête sur la santé		
Faire de la recherche sur les liens entre bien-être, orientation sexuelle, identité de genre et discrimination	Examiner de manière approfondie les aspects de la santé sexuelle dans les enquêtes quadriennales sur la santé	Gouvernement fédéral – Santé Public
Vérifier et le cas échéant faire évoluer les protocoles de recherche en santé publique pour prévenir les	Saisine du Conseil supérieur de la santé pour initier un avis sur cette thématique	Fédération Wallonie-Bruxelles – Promotion de la Santé

PLAN D'ACTION INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

effets contre-productifs d'approches trop médicalisantes et hétéronormées de l'homosexualité	Sous réserve de la protection de la vie privée, inclure des questions relatives à l'orientation sexuelle dans la prochaine enquête sur la santé des jeunes à Bruxelles et en Wallonie	Fédération Wallonie-Bruxelles – Promotion de la Santé
--	---	---

ANNEXE: DEFINITIONS

LGBT: lesbiennes, homosexuels (gays), bisexuels, transgenres. On y ajoute parfois les lettres Q, I et A (queers, intersexes, asexués). Lorsque c'est sensé et possible, ces groupes sont également repris.

Transgenres : personnes dont l'expérience, l'identité et/ou l'expression de genre ne correspond pas au sexe de naissance et aux attentes qui y sont associées.

Identité de genre: façon dont une personne vit et désigne son genre.

Orientation sexuelle: le concept d'orientation recouvre l'hétérosexualité, l'homosexualité et la bisexualité. L'orientation sexuelle n'est pas un choix. L'orientation sexuelle est définie en fonction du sexe des personnes pour lesquelles un individu éprouve de l'attirance et de l'affection, tant physiques qu'émotionnelles.

Holebi/lesbigay: néologismes désignant de manière abrégée une personne ou une thématique relative à l'orientation homo- et bi-sexuelle.

Homophobie: attitude négative pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe et indirecte, envers les gays, les lesbiennes, les personnes bisexuelles, ou à l'égard de toute personne, quelle que soit son orientation sexuelle, dont l'apparence ou le comportement déroge aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité préétablis dans un contexte social donné.

Transphobie: attitude négative pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe et indirecte, envers les personnes transgenres, ou à l'égard de toute personne, quelle que soit son identité ou expression sexuelle, dont l'apparence ou le comportement déroge aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité préétablis dans un contexte social donné.